

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de GRAMAT
46500 (LOT)



AR Prefecture

046-214601288-20250327-2025_19-DE
Reçu le 27/03/2025
Publié le 27/03/2025

SÉANCE PUBLIQUE
DU MERCREDI 26 MARS 2025
À 18 h

Délibération 2025 / 19
(10^e délibération de la séance)

**EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
Municipaux en
Exercice : 27
Présents : 16
Votants : 20

Date de l'envoi et de
la publication de la
convocation
19/03/2025

Date de publication
du procès-verbal de
la séance :
28/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 mars à 18 h.

Le Conseil Municipal de la Commune de Gramat, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Gramat, sous la présidence de M. Michel SYLVESTRE, en session ordinaire.

Formant la majorité des membres en exercice,

Étaient présents : SYLVESTRE Michel, RUAUD Maria de Fatima, DELEUZE Christian, MICHAUX Martine, PUECH Roland, ROUQUIE Vincent, GARRIGUES Françoise, POIRRIER Michelle, COQUEAU Stéphane, LAVERGNE Frédéric, BORIS Yvette, BRAMOND Philippe, CHAVET-JABOT Francis, ALIBERT Sylvie, BALLARIN Lydia, PELIGRY Alain.

Absents représentés : BACH Hélène (donne pouvoir à POIRRIER Michelle), GARBE Daniel (donne pouvoir à DELEUZE Christian), ELIAS Marie-José (donne pouvoir à GARRIGUES Françoise), GROUGEARD Michel (donne pouvoir à ROUQUIE Vincent).

Absents excusés : SERMET Jean-Claude.

Absents : MAIGNE Solange, MAZEYRAC Pierrick, THEPAULT Pascale, MIAGKOFF-LAFEUILLE Benoît, CASTAGNE Yoan, VERTES Alain.

Secrétaire de Séance : CHAVET-JABOT Francis.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2024.

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2024,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants présentés ci-dessous,

Section de Fonctionnement (en €)	
Recettes de fonctionnement :	405 538,05
Dépenses de fonctionnement :	282 554,13
Résultat de l'exercice 2024 :	122 983,92
Résultat reporté 2023 :	453 822,72
Résultat cumulé 2024 :	576 806,64

AR Prefecture

046-214601288-20250327-2025_19-DE

Reçu le 27/03/2025

Publié le 27/03/2025

Section d'Investissement (en €)	
Recettes d'investissement :	684 409,32
Dépenses d'investissement :	437 868,22
Résultat de l'exercice 2024 :	246 541,10
Résultat reporté 2023 :	1 110 037,21
Résultat cumulé 2024 :	1 356 578,31
Restes à réaliser :	
RAR en recettes d'investissement :	0,00
RAR en dépenses d'investissement :	326 656,58
Solde des RAR :	- 326 656,58
Résultat de l'exercice avec RAR :	1 029 921,73
Besoin de financement de la section d'investissement :	0,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **AFFECTE** le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement :	0,00
Montant total à inscrire au compte c/1068 :	200 000,00
Résultat de fonctionnement reporté :	376 806,64

Transcription au budget 2025 :

Report du résultat d'investissement :	Recette au c/001	1 356 578,31
Couverture du besoin de financement :	Recette au c/1068	200 000,00
Report à nouveau du résultat de fonctionnement :	Recette au c/002	376 806,64

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,

Francis CHAVET-JABOT.


Le Maire,

Michel SYLVESTRE.


